

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations,
lundi, le 16 juin 2008 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
M. Serge Labonté, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absences motivées : Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

3914-160608 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement que
l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

RAPPORTS

C.C.U.

- . Rapport des permis Mai 2008
- . Rapport indicateurs de gestion 2007
- . Rapport budgétaire Mai 2008

3915-160608 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2008**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement
d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 juin 2008.

3916-160608 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement
d'adopter les comptes suivants :

Numéros 800875 à 800946
Numéros 800947 à 800996

941 831,91 \$
328 865,24 \$

3917-160608 **MANDAT À M. BENOIT ÉMOND, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**
(terrain Chemin de la Rivière)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de mandater M. Benoit Émond, arpenteur géomètre du Groupe Giroux afin de préparer la description technique dans le but de finaliser la vente d'un terrain connu et désigné comme étant les lots 351-143, 351-115-1, 351-116 et une partie du lot 351-P situé sur le Chemin de la Rivière.

3918-160608 **ENTENTE CLUB DE SOCCER COSTE DES BEAUX-PRÉS ISLE D'ORLÉANS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le protocole d'entente avec Le Club de Soccer Coste des Beaux-Prés Isle d'Orléans.

3919-160608 **ENTENTE ÉCOLE SECONDAIRE MONT STE-ANNE – SOCCER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer une entente avec l'école secondaire Mont Ste-Anne pour l'utilisation des terrains de soccer.

3920-160608 **PROTOCOLE D'ENTENTE TRAVAUX MUNICIPAUX « JARDINS DES NEIGES »**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le protocole d'entente relatif à des travaux municipaux avec M. Michel Tanguay, représentant de 9143-7541 Québec inc. dans le cadre du projet « Jardins des Neiges ».

3921-160608 **PUBLICITÉ FEUILLET PAROISSIAL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de souscrire à une publicité dans le feuillet paroissial au coût de 164,00 \$ plus les taxes applicables.

3922-160608 **STUDIO LS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de souscrire à une publicité format page au montant de 100,00 \$ à titre de commandite.

3923-160608 **CAMP D'ÉTÉ – EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement :

- a) d'embaucher Mme Sophie Lavoie à titre de directrice au tarif horaire de 14,75 \$/heure;
- b) d'embaucher Mme Caroline D. Lachance à titre de directrice adjointe au

tarif horaire de 13,50 \$/heure;

- c) d'embaucher Mme Gabrielle Leclerc à titre de Madame Brico au tarif horaire de 11,75 \$/heure;
- d) d'embaucher Mme Stéphanie Lessard à titre de responsable du service de garde au tarif horaire de 10,00 \$/heure;
- e) de procéder à l'embauche du personnel suivant pour l'été 2008;

Pour le camp d'été :

- 23 moniteurs, monitrices

Pour la piscine :

Un maximum de six (6) sauveteurs.

Autobus :

- M. Patrick Saillant
- M. Mario Lemieux (Saint-Tite)
- M. Mario Lemieux (Ste-Anne)

Surveillants-animateurs

Un maximum de trois (3)

Préposés à l'entretien

Un maximum de deux (2)

- a) d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacun pour l'année 2008, tels que spécifiés à la liste déposée sous la cote 160608-01; et
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Beaufort, tous les documents nécessaires à cet effet.

Monsieur Serge Labonté dénonce que sa fille Andréa Labonté fait partie des employés du camp d'été.

3924-160608 **VÉLIRIUM**

- . Demande d'autorisation spéciale les 25 et 26 juillet 2008

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser la présentation de spectacles musicaux et d'animations diverses entre 21 h le 25 juillet et 3 h le matin le 26 juillet et le 26 juillet entre 21 h et 5 h le matin du 27 juillet dans le cadre de la soirée « Bleu Nuit ». Cependant, ces activités ne devront pas troubler la paix et/ou la tranquillité du voisinage ni ne faire l'objet d'aucune plainte à défaut de quoi le conseil se réserve le droit de refuser l'autorisation de tenir ces activités dans le futur.

3925-160608 **VÉLIRIUM**

- . Affichage

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser l'affichage aux endroits suivants pour la période du 2 au 28 juillet exclusivement :

- a) aux abords de la route 138;
- b) sur le terrain devant l'Aventure;
- c) devant le Château Mont Ste-Anne;
- d) devant la Station Mont Ste-Anne;
- e) devant le restaurant chez Bolduc.

3926-160608 **COUPE DU MONDE DE VÉLO DE MONTAGNE**
. Aide financière

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement que la Ville de Beupré verse la somme de 12 000,00 \$ à la Corporation Coupe du monde de vélo de montagne inc. à titre d'aide financière.

3927-160608 **ENTENTE INTERMUNICIPALE CAMP D'ÉTÉ ET CAMP ADOS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer l'entente intermunicipale relative aux services de camp d'été et de camp ados entre la Ville de Beupré et les Municipalités de Saint-Joachim et St-Tite-des-Caps.

3928-160608 **LICENCE DE DROITS D'UTILISATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser Mme Johanne Gagnon, greffière à signer l'entente avec la Ministre des Affaires municipales et des régions concernant l'utilisation du rôle de l'évaluation foncière par le MAMR.

3929-160608 **PROJET DE DÉVELOPPEMENT LOTS 15-P ET 16-P**

Attendu que le groupe formé de MM. Marc Poulin, Michel Ferland et Denis Plante sera propriétaire des lots 15-P et 16-P;

Attendu que l'objectif de ce groupe est de réaliser le projet dans son ensemble;

Attendu qu'il désire établir des critères de construction et par le fait même d'engager un architecte;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que suite à ce nouveau regroupement de propriétaires le projet pourra se réaliser et que les phases de construction proposées sont acceptables. Que la construction de la rue rectiligne est, de toute façon inévitable.

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement :

- a) d'approuver en principe le projet de développement suivant les 4 phases proposées au plan ci-annexé, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;
- b) que le groupe devra déposer un nouveau plan projet de lotissement qui devra être approuvé par le conseil municipal sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3930-160608 **PROJET DE CONSTRUCTION CABANON – RUE DE L'ÉRABLIÈRE**

Attendu que Mme Johanne Carré et M. Éric Ouellet ont déposé les plans pour la construction d'un cabanon;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 999, le projet de construction du cabanon est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 999 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3931-160608 **PROJET DE CONSTRUCTION LE JARDIN DES NEIGES PHASE II**

Attendu que M. Michel Tanguay a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction de treize (13) unités d'habitation compris dans un projet intégré d'habitation soit la phase II du projet « Le Jardin des Neiges »;

Attendu que M. Michel Tanguay a déposé un nouveau plan projet d'implantation;

Attendu que M. Michel Tanguay a présenté son projet aux membres du comité consultatif d'urbanisme et qu'il assure que les façades des bâtiments le long du boulevard Beau-Pré auront des lucarnes sur les toits assurant ainsi une continuité architecturale par rapport à la phase I.

Attendu que M. Michel Tanguay assure que l'arche reliant les deux (2) séries de bâtiments sera constituée à la base de pierre et des montants de bois similaires au projet déjà existant;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 999, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les plans déposés suivant les dispositions du règlement numéro 999 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

Attendu que M. Michel Tanguay devra déposer des plans et réaliser les travaux de construction qui assureront que les façades des bâtiments, le long du boulevard Beau-Pré, auront des lucarnes sur les toits dans le respect de la continuité architecturale par rapport à la phase I et que l'arche reliant les deux (2) séries de bâtiments sera constituée à la base de pierre et des montants de bois similaires au projet déjà existant.

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3932-160608 **PROJET DE LOTISSEMENT LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ – PHASE III**

Attendu que M. Jocelyn Boivin a déposé un nouveau plan projet de lotissement de la phase III du développement domiciliaire La Seigneurie de Beauré;

Attendu que le plan projet de lotissement diffère du plan projet ayant fait l'objet de la recommandation 08-10 du 15 avril dernier quant à la forme de la première rue cul-de-sac, par l'ajout d'une nouvelle rue cul-de-sac pour desservir les terrains que M. Michel Gendreau veut construire pour ses propres fins et par l'ajustement des

largeurs et de la superficie de certains lots.

Attendu que ce plan projet est conforme au règlement de lotissement et s’inscrit dans le même sens que le plan ayant fait l’objet de la recommandation 08-10 de ce comité.

Attendu que M. Boivin a l’intention de réaliser les travaux de la rue de la Falaise jusqu’à la propriété de M. Michel Gendreau incluant les 2 rues cul-de-sac;

Attendu que M. Boivin devra prévoir dans un plan projet de lotissement subséquent un accès pour la Ville au bassin de rétention indiqué sur le plan;

Attendu que suite à l’affaissement d’une section de la rue de la Falaise, il a été convenu avec M. Boivin qu’il défriche la rue projetée à l’extrémité ouest de la propriété de M. Gendreau jusqu’au lot 36-P, propriété de la Ville de Beaupré afin de permettre un accès temporaire à l’ensemble du développement.

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'approuver le plan projet de lotissement et la phase de réalisation, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d’urbanisme.

3933-160608 **PLAN PROJET D’AGRANDISSEMENT – RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES PHASE II**

Attendu que M. Jocelyn Boivin a déposé un plan projet pour l’agrandissement de la résidence pour personnes retraitées autonomes, soit la phase II;

Attendu qu'en vertu des règlements numéros 999 et 1052, le projet d’agrandissement est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que la construction projetée présente un toit plat avec une modulation au niveau du nombre d’étages et la reprise d’éléments architecturaux que l’on retrouve dans la phase I;

Attendu que les membres du Comité consultatif d’urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés suivant les dispositions des règlements numéros 999 et 1052 et qu'ils sont d'avis que le projet déposé peut faire l’objet d’une recommandation favorable.

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'approuver le projet de construction de la phase II de la résidence pour personnes retraitées autonomes, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d’urbanisme.

3934-160608 **AFFICHAGE TEMPORAIRE**

Attendu les demandes formulées par les promoteurs de développements pour de l’affichage temporaire en dehors du terrain où sont réalisés les projets;

Attendu les paragraphes 15 et 16 de l’article 8.2.2 du Règlement de zonage no 967 concernant l’affichage temporaire pour les projets de développement;

Attendu que les membres du conseil municipal désirent évaluer la possibilité d’autoriser l’affichage temporaire le long de certaines voies de circulations pour certaines fins;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement :

- a) que le conseil évalue dans les plus brefs délais toute la question de l’affichage temporaire pour les projets de développements;
- b) de demander au Directeur du service de l’urbanisme de n’émettre aucun avis de non-conformité ni de constat d’infraction pour cet objet, le temps que le conseil statue sur la possibilité de modifier ou non le Règlement zonage no 967.

3935-160608 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA POSE DE BORDURES DE RUES (PHASE II DU DÉVELOPPEMENT DE LA CRÊTE)**

Considérant l’appel d’offres du 3 juin 2008 pour la pose de bordure de rues (Phase II du Développement de la Crête);

Considérant les soumissions reçues de :

Bordures Moulées du Québec inc.	19 080,00 \$
Jean Leclerc Excavation	17 820,00 \$
Laval Construction inc.	29 610,00 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d’octroyer le contrat pour la pose de bordures de rues à « Jean Leclerc Excavation inc. » au montant de 17 820,00 \$ plus les taxes, représentant la plus basse soumission conforme au devis.

3936-160608 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE PAVAGE DES RUES DE LA PIONNIÈRE, RUE DU VAL-MONT ET RUE « A » (PHASE II DU DÉVELOPPEMENT DE LA CRÊTE)**

Considérant l’appel d’offres du 3 juin 2008 pour le pavage des rues de la Pionnière, du Val-Mont et rue « A » (Phase II du Développement de la Crête);

Considérant les soumissions reçues de :

Pavage Rolland Fortier inc.	89 959,00 \$
Les Entreprises Lévisiennes inc.	102 941,00 \$
Pavage Ray Desroches inc.	95 935,00 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d’octroyer le contrat pour le pavage des rues à « Pavage Rolland Fortier inc. » au montant de 89 959,00 \$ plus les taxes, représentant la plus basse soumission conforme au devis.

3937-160608 **ÉCOLE SECONDAIRE MONT STE-ANNE**
. Demande de travaux chemin de l’aréna

ATTENDU que l’École Secondaire Mont Ste-Anne a déposé une demande de service pour des travaux de réaménagement du chemin menant à l’aréna;

ATTENDU que ces travaux sont estimés à une somme approximative de 2 755,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d’autoriser le Directeur des travaux publics à exécuter lesdits travaux d’aménagement, le tout conditionnellement à la signature de l’entente devant intervenir entre l’École Secondaire Mont Ste-Anne et la Ville de Beaupré relativement à l’utilisation des terrain de soccer situés sur le terrain de l’école.

3938-160608 **SITE INTERNET**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de mandater la firme « Orage Communication » afin de mettre à jour notre site internet, le tout suivant la proposition soumise en date du 15 mai 2008 au coût de 10 080,00 \$ approximativement plus les taxes applicables.

3939-160608 **AUTOBUS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d’autoriser le transport des moniteurs pour la tenue d’une activité le 17 juillet 2008 au Vieux-Port de Québec sur le Louis-Joliette.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Serge Labonté qu’il y aura adoption à une séance ultérieure du Règlement No 1091 intitulé : « *Règlement décrétant des travaux d’une conduite pluviale et la mise en place d’un tronçon d’une conduite d’égouts domestique le long de la Route 138, comportant une dépense et un emprunt n’excédant pas 566 000 \$ remboursable en dix (10) ans.* »

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

. Aucune

3940-160608 **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Serge Labonté et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 30.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe

PÉRIODE ESTIVALE 2008

Nom	Titre	Salaires (\$/Hr)	Ancienneté
CAMP D'ÉTÉ (ENFANTS)			
Sophie Lavoie	Directrice	14,75\$	3 ^e année
Caroline D. Lachance	Directrice adjointe	13,50\$	2 ^e année
Gabrielle Leclerc	Mme Brico	11,75 \$	3 ^e année
Stéphanie Lessard	Responsable (service de garde)	10,00 \$	1 ^{ère} année
1. Manon Dufour	Monitrice	9,25 \$	7 ^e année
2. Kathleen Desbien	Monitrice	9,25 \$	5 ^e année
3. Émilie Langevin	Monitrice	9,25 \$	4 ^e année
4. Lysanne Blouin	Monitrice	9,25 \$	4 ^e année
5. Andrée-Anne Grenier	Monitrice	9,25 \$	4 ^e année
6. Corinne Gravel	Monitrice	9,25 \$	4 ^e année
7. Karine Potvin	Monitrice	9,25 \$	4 ^e année
8. Caroline Lavoie	Monitrice	9,00 \$	3 ^e année
9. Carol-Anne Simard	Monitrice	9,00 \$	3 ^e année
10. Cassandra Leclerc	Monitrice	9,00 \$	3 ^e année
11. Sébastien Poulin	Moniteur	9,00 \$	3 ^e année
12. Charles Lavoie-Roy	Moniteur	9,00 \$	3 ^e année
13. Marie-Hélène Plamondon	Monitrice	8,75 \$	2 ^e année
14. Joëlle Simard	Monitrice	8,75 \$	2 ^e année
15. Valérie Desbiens	Monitrice	8,75 \$	2 ^e année
16. Nam Phong Nguyen Kim	Moniteur	8,75 \$	2 ^e année
17. Maxime Bolduc	Moniteur	8,75 \$	2 ^e année
18. Jean-Charles Vézina	Moniteur	8,75 \$	2 ^e année
19. Laurence Dupont-Vézina	Monitrice	8,50 \$	1 ^{ère} année
20. Mélanie Tremblay	Monitrice	8,50 \$	1 ^{ère} année
CAMP ADOS		Salaire par semaine	
Amélie Boucher	Responsable	530 \$	2 ^e année
Alexis Goulet Bouchard	Animatrice	425 \$	2 ^e année
Alexandre Lachance	Animateur	420 \$	1 ^{ère} année
SAUVETEURS		Salaires (\$/Hr)	
Julie Blouin	Sauveteur en chef	14,00 \$ / 35 hrs garanties	3 ^e année
Marc-Olivier Dupont-Vézina	Sauveteur	13,00 \$ / 30 hrs garanties	3 ^e année
Ariane Chartrand	Sauveteur	12,50 \$ / 30 hrs garanties	1 ^{ère} année
Laurence Paquet	Sauveteur	12,75 \$ / 30 hrs garanties	2 ^e année
Andréa Labonté	Sauveteur	12,50\$ / 30 hrs garanties	1 ^{ère} année
Anne-Marie Larouche	Assistante-sauveteur	11.50\$, temps partiel	1 ^{ère} année
CHAUFFEURS-BUS			
Patrick Saillant	Chauffeur	14,75\$ / 30 hrs garanties	5 ^e année
Mario Lemieux (Saint-Tite)	Chauffeur	14\$ / 30 hrs garanties	1 ^{ère} année
Mario Lemieux (Ste-Anne)	Chauffeur	14\$/ hr, temps partiel	1 ^{ère} année
SURVEILLANTS ANIMATEURS			
Michel Gagné	Surveillant-animateur	12,25 \$ / heure	3 ^e année
Gérald Lessard	Surveillant-animateur	12,25 \$ / heure	3 ^e année
Alain Julien	Surveillant-animateur	12,00 \$ / heure	2 ^e année
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN			
Nicolas Sylvain	Préposé à l'entretien	12,25 \$ / heure	3 ^e année
Gérard Sylvain	Préposé à l'entretien	12,25 \$ / heure	3 ^e année